



Le 2 décembre était organisée par le CRESS Nord-Pas de Calais et l'UDES une réunion d'échanges sur des pistes de travail paritaire relatives à l'ESS sur le territoire de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU), animée par Antoine DETOURNE, délégué général de la CRESS.

Jean QUEMERE, Président de la Chambre régionale économie sociale et solidaire (CRESS) du Nord-Pas de Calais a introduit cette réunion en revenant sur les lois du 5 mars 2014 et du 31 juillet 2014 qui posent les CRESS comme une maison commune dans laquelle toutes les entreprises sociales et solidaires peuvent se retrouver. Il se félicite également que le **développement du dialogue social et solidaire soit devenu une réalité**, et fasse émerger sur le territoire régional un dialogue employeurs-employés.

Marc GODEFROY, élu communautaire à la Métropole Européenne de Lille (MEL) - nouveau nom de la LMCU - a continué cette introduction en évoquant l'importance de la **Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)** qui concerne toutes les branches économiques et qui tend à se déployer. Cette GPEC implique un dialogue social et territorial dont les exemples concrets sont encore très peu nombreux. Il a rappelé le rôle que les collectivités locales avaient à jouer dans le développement du dialogue social en posant par exemple des cadres de partenariats. Pour lui, la MEL est un territoire pertinent pour expérimenter le dialogue social territorial de par le poids que l'ESS représente au niveau régional : un peu plus de 11% de l'emploi régional.

Enfin, pour lui, l'ESS a plusieurs enjeux, que les études présentées par la suite mettent en évidence :

- Censée être attentive à l'épanouissement des hommes au travail et à leur bien-être, elle **place la valeur humaine au centre du système** : elle porte donc le dialogue social de manière originale.
- elle **attire un certain nombre de jeunes** qui veulent travailler autrement malgré un salaire peu attractif : il y a un dialogue à mettre en place sur ce point.
- Face aux nombreux départs en retraite de cadres de l'ESS apparaît un vrai enjeu sur le **renouvellement des parcours professionnels de ces cadres**.

Christophe BERTIN, délégué régional de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), a ensuite pris la parole pour rappeler l'histoire et les missions de l'UDES.

Après cette introduction qui posait le cadre du dialogue social transversal à l'ESS en Région, les premiers résultats d'une étude encore en cours sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ESS ont été présentés. Cette étude s'appuie sur deux axes de travail : l'analyse statistique, et une enquête auprès des adhérents de la CRESS pour permettre la mise en valeur de la part des femmes dans l'ESS.

Ainsi, **64,7% des salariés de l'ESS sont des femmes**, soit 11,3% des femmes actives du Nord Pas-de-Calais. Une des raisons évoquées serait l'implication de certains secteurs d'activités de l'ESS traditionnellement plus féminin, tels que la santé, l'action sociale et l'enseignement. Cependant, malgré cette majorité, il existe un **plafond de verre** : bien que les femmes soient majoritaires en tant qu'employés, seul 11% d'entre elles sont cadres. De même, les hommes ont des salaires en moyenne 13% plus élevés que les femmes dans le secteur de l'ESS. Les résultats définitifs de cette étude devraient paraître prochainement.

La question de l'emploi des jeunes dans l'ESS a ensuite été abordée par la présentation synthétique des études régionales sur le recrutement des jeunes. On entend par "jeune" ici les salariés de moins de 30 ans.

Les jeunes représentent 20% des salariés en région, soit 30 000 salariés. Et **10% de ces jeunes**

**salariés en région le sont dans l'ESS**, plus que la moyenne nationale. A noter que 66% sont des femmes, et qu'ils occupent des postes majoritairement dans trois secteurs d'activités : l'action sociale, l'enseignement puis la santé. Parmi les résultats, on observe également que les salaires augmentent moins vite dans l'ESS que dans les autres secteurs.

Christophe BERTIN a ensuite présenté les travaux du CEP et de l'ADEC relatifs à la gouvernance et au dialogue social spécifique à l'ESS à l'appui de témoignages.

Une lettre de mission a été faite à l'UDES pour la mise en place d'un dialogue social pour accueillir les jeunes. Dans ce cadre, le **Contrat d'étude et prospective (CEP)** a fait l'objet d'un accord cadre signé en France en 2010 et avait pour objectifs :

- préparer l'avenir des entreprises
- contribuer au développement de l'emploi et de sa qualité
- cerner les besoins de formations utiles aux métiers et compétences de demain.

Suite à ce diagnostic, une **Action de développement des emplois et des compétences (ADEC)** a été lancée en 2012 et a ensuite fait l'objet d'un accord cadre signé au cours de l'année 2013. Un dialogue social a donc pu être entamé avec les parties prenantes de l'ADEC, telles : les syndicats employeurs et de salariés, les OPCA, la CRESS, des partenaires financiers (DIRECCTE, FSE etc.), etc.

Les débats avec la salle ont permis de faire émerger plusieurs idées et pistes de travail, telles que l'idée de lancer un "Club d'entreprise", c'est-à-dire un espace de rencontre et de dialogue qui pourrait être également ouvert à des étudiants, des jeunes pour éventuellement susciter des vocations; ou encore la mise en place d'un contrat d'objectif sectoriel.

Pour conclure, Antoine DETOURNE a rappelé que l'**innovation sociale créer de nouvelles activités qui sont l'ESS de demain** et a évoqué les conditions d'un changement de modèle économique, avec l'idée qu'il faudrait peut-être associer aussi les salariés au dialogue social.

#### **Pour aller plus loin :**

- [Etude "Les jeunes au coeur de l'emploi dans l'ESS". Région Nord-Pas de Calais \[1\]](#). CRESS Nord-Pas de Calais

- [le site de l'UDES \[2\]](#)

Type d'actualites: [Information régionale \[3\]](#)

Dates: Vendredi 19 décembre 2014 - 01:00

Thématiques: [Développement économique \[4\]](#)

[Développement Social \[5\]](#)

Publié le 19 décembre 2014

**URL de la source (modifié le 19/12/2014 - 15:48):** <https://www.irev.fr/actualites-0/pistes-de-travail-paritaire-relatives-less-retour-sur-la-reunion-dechanges>

#### **Liens**

[1] <http://www.cressnpdc.org/spip.php?article1090>

[2] <http://www.udes.fr/>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3679>